

de données sismologiques (EIDS) destiné à déterminer la portée et la capacité d'une vérification sismologique d'un traité d'interdiction complète des essais. Le Canada a fourni 15 % des données recueillies à cette occasion. C'est ce genre de travail d'information soutenu qui donnera lieu à la négociation éventuelle d'un traité d'interdiction complète des essais.

Le Canada a eu longtemps pour politique d'empêcher la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et a activement appuyé toutes les initiatives en vue de discuter de cette question, à la fois au niveau multilatéral, aux Nations Unies, et au niveau bilatéral, entre les superpuissances. Aussi nous sommes-nous réjouis des progrès réalisés au printemps à la Conférence sur le désarmement, progrès qui, quoique modestes, n'en sont pas moins importants.

Après quelques années de polémique, les nations membres de la Conférence sur le désarmement ont finalement réussi à s'entendre sur un mandat à l'intention d'un comité spécial pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Les travaux de la Conférence sur le désarmement complèteront les négociations bilatérales qui ont lieu actuellement entre les États-Unis et l'Union soviétique. On espère également que ces négociations bilatérales augmenteront et renforceront les travaux de la Conférence sur le désarmement. L'établissement d'un mandat est en effet une première étape importante dans l'initiation des travaux en vue de la négociation d'un traité empêchant la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Le Canada a entrepris certains projets de recherche fondamentale pour faciliter les discussions qui pourraient conduire à la négociation d'un traité. Parmi ces travaux, citons une étude de la législation internationale et des traités actuels en matière de contrôle des armements dans l'espace extra-atmosphérique, financée par les Affaires extérieures et effectuée avec l'aide de l'Institut de droit aérien et spatial, de l'Université McGill; un répertoire des déclarations faites à la Conférence sur l'espace extra-atmosphérique; et une étude de faisabilité technique sur la surveillance air-air, effectuée encore une fois par Spar Aerospace, en vertu d'un contrat accordé par le ministère des Affaires extérieures.

Bien que les questions qui constituent l'ordre du jour de la Conférence sur le désarmement soient d'une importance vitale et d'une portée considérable, elles ne font guère, voire pas du tout, l'objet de l'attention ou de l'appui du public. Pourquoi en est-il ainsi? Imaginez les